## **titre de la formation :**

## **Code :**

### CATEGORIE DE LA FORMATION :

### Pré-requis :

### Objectifs de la formation :

### Programme / Description de la formation :

### COMPETENCES DEVELoppees LORS DE LA FORMATION (3 max) : Voir annexe en fin de document

### Spécificités

### Public concerné

### \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

### Nom des intervenants

### ResponsableS pédagogiqueS

### \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

### ORGANISATEURS DE LA FORMATION

Où s’inscrire ?

### Nombre de sessions (ou groupes ?)

### Durée

### Dates et horaires

**Capacité d’accueil par groupe** : Minimum : **Maximum** :

———————————————————————————————————————————————

Annexe

Liste des COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

# **Arrêté du 22 février 2019 définissant les compétences des diplômés du doctorat et inscrivant le doctorat au répertoire national de la certification professionnelle - Version en vigueur au 28 mai 2024**

Bloc 1 **Conception et élaboration d'une démarche de recherche** et développement, d'études et prospective

-disposer d'une expertise scientifique tant générale que spécifique d'un domaine de recherche et de travail déterminé ;  
-faire le point sur l'état et les limites des savoirs au sein d'un secteur d'activité déterminé, aux échelles locale, nationale et internationale;  
-identifier et résoudre des problèmes complexes et nouveaux impliquant une pluralité de domaines, en mobilisant les connaissances et les savoir-faire les plus avancés ;  
-identifier les possibilités de ruptures conceptuelles et concevoir des axes d'innovation pour un secteur professionnel ;  
-apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux ;  
-s'adapter en permanence aux nécessités de recherche et d'innovation au sein d'un secteur professionnel.

Bloc 2 **Mise en œuvre d'une démarche de recherche** et développement, d'études et prospective

-mettre en œuvre les méthodes et les outils de la recherche en lien avec l'innovation ;  
-mettre en œuvre les principes, outils et démarches d'évaluation des coûts et de financement d'une démarche d'innovation ou de R & D ;  
-garantir la validité des travaux ainsi que leur déontologie et leur confidentialité en mettant en œuvre les dispositifs de contrôle adaptés ;  
-gérer les contraintes temporelles des activités d'études, d'innovation ou de R & D ;  
-mettre en œuvre les facteurs d'engagement, de gestion des risques et d'autonomie nécessaire à la finalisation d'un projet R & D, d'études ou d'innovation.

Bloc 3 **Valorisation et transfert des résultats** d'une démarche R & D, d'études et prospective

-mettre en œuvre les problématiques de transfert à des fins d'exploitation et valorisation des résultats ou des produits dans des secteurs économiques ou sociaux ;  
-respecter les règles de propriété intellectuelle ou industrielle liées à un secteur ;  
-respecter les principes de déontologie et d'éthique en relation avec l'intégrité des travaux et les impacts potentiels ;  
-mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de publication à l'échelle internationale permettant de valoriser les savoirs et connaissances nouvelles ;  
-mobiliser les techniques de communication de données en " open data " pour valoriser des démarches et résultats.

Bloc 4 **Veille scientifique** et technologique à l'échelle internationale

-acquérir, synthétiser et analyser les données et informations scientifiques et technologiques d'avant-garde à l'échelle internationale ;  
-disposer d'une compréhension, d'un recul et d'un regard critique sur l'ensemble des informations de pointe disponibles ;  
-dépasser les frontières des données et du savoir disponibles par croisement avec différents champs de la connaissance ou autres secteurs professionnels ;  
-développer des réseaux de coopération scientifiques et professionnels à l'échelle internationale ;  
-disposer de la curiosité, de l'adaptabilité et de l'ouverture nécessaire pour se former et entretenir une culture générale et internationale de haut niveau.

Bloc 5 **Formation et diffusion de la culture scientifique** et technique

-rendre compte et communiquer en plusieurs langues des travaux à caractère scientifique et technologique en direction de publics ou publications différents, à l'écrit comme à l'oral ;  
-enseigner et former des publics diversifiés à des concepts, outils et méthodes avancés ;  
-s'adapter à un public varié pour communiquer et promouvoir des concepts et démarches d'avant-garde.

Bloc 6 **Encadrement d'équipes** dédiées à des activités de recherche et développement, d'études et prospective

-animer et coordonner une équipe dans le cadre de tâches complexes ou interdisciplinaires ;  
-repérer les compétences manquantes au sein d'une équipe et participer au recrutement ou à la sollicitation de prestataires ;  
-construire les démarches nécessaires pour impulser l'esprit d'entrepreneuriat au sein d'une équipe ;  
-identifier les ressources clés pour une équipe et préparer les évolutions en termes de formation et de développement personnel ;  
-évaluer le travail des personnes et de l'équipe vis à vis des projets et objectifs.